



au plus près des citoyens
sur tous les territoires de vie

Le 27 novembre 2024

A l'attention de Madame la Présidente de Région

A l'attention des vice-présidences et secrétaires de la Région Pays de la Loire

Le CRAJEP (comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire) a entendu les différentes annonces de réductions des subventions de la Région vers un certain nombre d'associations et secteurs d'activités.

Nous pouvons comprendre la logique de vouloir baisser le déficit de l'État ; plus que celle de baisser le budget des collectivités dont l'endettement n'a globalement pas progressé ces vingt dernières années et qui ne représente que 8 % à 9 % de la globalité de la dette publique (*source Public Senat <https://www.publicsenat.fr>*)

Au-delà de la violence des décisions prises sans aucune concertation, aucune réflexion collective, aucune rencontre nous nous posons de multiples questions sur la stratégie de la Région. Pourquoi proposer une baisse plus de deux fois supérieure à celle demandée par l'État (dans un plan de réduction des engagements et des investissements jamais entamés) ? En réduisant d'autant le budget, est-ce que les fonds européens dédiés à la Région Pays de la Loire sont utilisés pleinement utilisés ou sont ils reversés à l'Europe, sans bénéficier aux ligériens ?

Les jeunesses sont une de vos priorités régionales. Elles sont aussi une de nos priorités. Elles constituent nos associations, nos bénévoles, nos usagers.

Vous n'êtes pas sans savoir que les associations jouent un rôle essentiel dans la vie des jeunes. Elles les accompagnent vers l'emploi et le logement, elles les accueillent en formation et sur leurs temps de loisirs collectifs. Elles œuvrent en tout point à l'émancipation et la prise d'autonomie, dans des conditions dignes, des jeunesses ligériennes.

De plus, l'investissement dans une association, sportive, culturelle... permet à des jeunes de vivre une expérience nouvelle, de vivre le collectif, de développer des compétences. Autant d'éléments qui leur serviront dans leur vie d'adulte actif et engagé sur le territoire ligérien. Autant d'éléments qui doivent permettre aux adultes de demain de faire société, ensemble.

Les associations œuvrent aussi auprès des plus vulnérables. Ne pas prendre en compte cette fragilité de certains ligériens et ligériennes c'est ne pas leur permettre de mettre en œuvre les actions nécessaires pour aller vers une vie meilleure. C'est, une fois de plus, paupériser encore les territoires.

Il convient de ne pas opposer les associations aux entreprises. Les associations sont complémentaires des entreprises sur les territoires. Les unes vivraient moins bien sans les autres et vice versa.



Sur chaque territoire, les associations assurent un service au public permettant aux ligériens et ligériennes d'avoir des moyens de garde de qualité pour leurs enfants, de pouvoir faire des activités sur leur temps libre, de se retrouver/se rencontrer entre habitants d'un territoire, de partager des émotions devant un spectacle. Quelles seraient l'attractivité et le dynamisme des territoires sans ces services essentiels ? En les laissant de côté, ce sont nos territoires qui risquent de s'appauvrir et de se voir désertier, au profit de territoires plus attractifs. Une entreprise elle-même avant de s'installer sur un territoire va regarder la qualité de vie pour « ses » salariés.

La formation professionnelle – une compétence de la Région qu'il convient aussi de développer.

Le Conseil Régional Pays de la Loire dit vouloir se recentrer sur ses compétences propres, régaliennes. Nous pensons que les collectivités doivent consacrer une partie de leurs financements à des compétences globales. Cela permet de soutenir collectivement des actions, au demeurant essentielles, sur l'ensemble du territoire régional et ne pas oublier de nouveau le monde rural.

Mais même sur ses propres compétences, nous souhaiterions une Région plus ambitieuse. A ce titre, nous vous avons déjà fait part de notre inquiétude sur la baisse de l'engagement de l'état sur le dispositif de l'apprentissage. Il est, pour beaucoup de secteurs d'activités, un levier nécessaire à l'entrée en formation puis dans le métier des jeunes ligériens et ligériennes. Sur notre secteur (animation, petite enfance, social...) nous connaissons une crise de recrutement. Sans dispositif valorisant ses métiers et sans soutien aux structures qui les salarient, nous pourrions voir des difficultés s'aggraver dans la gestion des accueils de loisirs et autres accueils périscolaires, des crèches, des centres de vacances, des centres sociaux... Que feraient alors nos enfants sur les temps péri et extra scolaires ? Ils seraient gardés ? Sans autre accès à des activités de qualités ? Nous constatons déjà la diminution des capacités d'accueil dans les structures de l'enfance et de la petite enfance, directement liée aux difficultés de recrutement.

Enfin, il va sans dire que les associations, au même titre que les entreprises, participent de la dynamique économique d'un territoire. Elles créent de l'emploi, elles attirent les personnes actives, elles créent du tourisme et par là même participent à l'économie des restaurants, commerces...

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs élus de la Région pays de la Loire, nous souhaiterions pouvoir échanger avec vous sur l'importance de ce maillage associatif sur nos territoires. Nous serions ravis de pouvoir participer à des temps de concertation pour imaginer ensemble la Région de demain que nous voyons riche d'entreprises et d'associations œuvrant toutes pour le dynamisme du territoire et la qualité de vie des ligériens et ligériennes.

Les membres du Conseil Permanent